

Synthèse du rapport de Côte d'Ivoire sur le continuum E/F

Introduction

Jusqu'en 2012 la Côte d'Ivoire a mis en œuvre un programme de continuum éducation/formation ouvrant l'ensemble de la tranche d'âge de 0 à 15 ans. Aujourd'hui le continuum intègre l'accès à l'éducation et à la formation à tous les âges de la vie ainsi que la mise en œuvre d'un continuum réalisé au moyen de la reconnaissance de tous les modes d'acquisition des connaissances et des compétences,

1. Données de base de l'instruction de la population ivoirienne

- *Taux de scolarisation brut EPT (taux brut de scolarisation au primaire selon le genre)*

	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
ENSEMBLE	82,7%	89,3%	91,2%	94,7%	95,40%	101,30%
FILLES	76,7%	83,2%	85,8%	89,6%	92,40%	99,10%
GARCONS	88,5%	97,1%	96,3%	99,6%	98,20%	13,50%
IPS	0,87	0,86	0,89	0,90	0,94	0,95

- *Taux de scolarisation net EPT (taux net de scolarisation au primaire selon le genre)*

	2013/2014	2014/2015	2015/2016
ENSEMBLE	77,0%	78,9%	87,8%
FILLES	73,5%	77,2%	86,2%
GARCONS	80,4%	80,6%	89,3%
IPS	0,91	0,96	0,97

- *Taux d'achèvement EPT (taux d'achèvement primaire)*

	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
ENSEMBLE	59,1%	58,2%	60,4%	63,9%	69,1%
FILLES	51,5%	52,1%	54,2%	58,8%	64,7%
GARCONS	66,3%	64,0%	66,4%	68,5%	73,1%
IPS	0,78	0,81	0,82	0,86	0,89

- *Taux de transition vers l'enseignement secondaire*

Taux de transition primaire

Taux de transition secondaire

	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2010/2011	2011/2012	2012/2013
ENSEMBLE	57,4%	69,5%	81,3%	46,3%	50,8%	39,9%
FILLES	51,1%	65,1%	76,6%	46,8%	45,7%	36,8%
GARCONS	62,5%	72,8%	85,0%	46,0%	54,4%	41,9%
IPS	0,82	0,89	0,90	1,02	0,84	0,88

Les données mettent en évidence que si les performances de l'EPT se sont améliorées progressivement, il n'en est pas ainsi de l'enseignement secondaire où les taux de transition entre les collèges et les lycées ont fortement régressé entre 2010 et 2013. Il n'existe pas de données relatives à la transition vers l'enseignement supérieur. Cependant, on note dans le RESEN 2015 que le nombre d'étudiants par 100 000 habitants a connu une augmentation entre 2009/10 et 2013/14, de 710 à 796.

2. Données de base en formation technique et professionnelle

Les effectifs de l'ETFP ont été multipliés par 02,8 sur la période 2005-14, de 37 834 à 102 272 élèves. Ces chiffres manifestent un accroissement annuel moyen des effectifs de l'ordre de 11,7 % sur la période. Le nombre d'apprenants par 100 000 habitants a ainsi plus que doublé, de 210 en 2005 à 461 en 2014. La proportion des élèves scolarisés dans l'ETFP par rapport aux effectifs du secondaire général est passée de 5% à 7% durant cette période. Ces effectifs peuvent être subdivisés comme suit.

- Formation résidentielle : elle couvre 95 % des formations assurées dans la plupart des établissements d'ETFP tandis que la formation par apprentissage couvre 4% et est réalisée par les Unités Mobiles de Formation (UMF), les Ateliers d'Application et de Production (AAP) et l'Agence de la Formation Professionnelle (AGEFOP). La formation par alternance (sous statut scolaire) couvre 01% des formations
- Apprentissage traditionnel : l'enquête emploi de 2013 estime leur nombre à 127 700. Le nombre de jeunes en apprentissage rénové et celui des jeunes professionnalisés en situation de travail ne sont pas disponibles.
- Taux de jeunes ni en éducation, ni en formation ni au travail : il est de 28,3% pour les 14/24 ans et de 27,5% pour les 14/35 ans.

3. Causes et remèdes de la discontinuité entre éducation/formation et pistes de réduction

La Côte d'Ivoire connaît comme la plupart des pays africains une sortie précoce des jeunes du système éducatif.

- **Etat des lieux du système d'éducation et de formation.** 02 enfants sur 10 n'ont pas accès à l'école. Le taux de transition vers le primaire est passé de 75% en 2007 à 99% en 2014. Le taux d'achèvement du collège était de 33% en 2014, ce qui signifie que seul 1 enfant sur 3 suit aujourd'hui une scolarisation de 10 ans. 6 enfants sur 10 n'ont pas accès au second cycle de l'enseignement secondaire et technique.
- **Les causes de la discontinuité.** Elles sont multiples et tiennent à la faible couverture de l'offre scolaire, aux faibles taux de transition entre primaire/collège et entre les cycles du secondaire, aux faibles taux de rétention à tous les niveaux, à la faible couverture de l'ETFP et, enfin, à la désaffection de l'école due au travail des enfants, aux mauvaises conditions matérielles d'accueil, à la déconnexion entre l'école et le monde du travail et, enfin, aux manques de passerelles entre les divers sous-secteurs de l'éducation et de la formation.
- **Les pratiques de prévention et de remédiation.** Diverses mesures ont pour but d'améliorer les taux transition et de rétention des élèves en rapprochant l'école des populations, en formant mieux les enseignants et en améliorant les conditions d'accueil des élèves. Il existe d'autres initiatives telles que le dispositif d'enseignement post-primaire liant scolarisation et préprofessionnalisation, l'alphabétisation fonctionnelle pour des élèves sortis précocement de l'EPT, les activités communautaires d'éducation-formation-insertion en milieu rural, la création d'une passerelle permettant d'intégrer les enfants hors du système (09-11 ans) dans le cycle primaire normal ou la création de passerelles de l'EPT vers un apprentissage traditionnel rénové en cours d'élaboration.

4. PARTIE 4 : comment instituer le continuum en donnant accès à l'éducation et à la formation à tous tout au long de la vie ?

Le continuum doit donner la possibilité à pouvoir accéder à un socle minimum de connaissances et de compétences tout au long de leur vie personnelle et professionnelle. Il a également pour objectif de permettre à la population active, scolarisée et formée de s'adapter aux évolutions des métiers et des emplois. La Côte d'Ivoire développe dans ce sens :

- Un enseignement non formel en milieu rural dont des actions de perfectionnement des artisans, d'alphabétisation des jeunes non-scolarisés ou déscolarisés et des adultes analphabètes ;
- Des passerelles menant les jeunes sortis précocement du système éducatif vers l'apprentissage traditionnel, l'apprentissage traditionnel rénové ou l'apprentissage moderne ou formalisé. Ce dernier est organisé par le MEETFP au moyen d'Unités mobiles ou d'ateliers de production ;
- Il existe également d'autres dispositifs tels que les formations professionnelles d'insertion, les formations des populations actives en milieu rural ou la professionnalisation des jeunes en situation de travail.

5. PARTIE 5 : comment établir un continuum par la reconnaissance de tous les modes d'acquisition des connaissances et des compétences ?

La Côte d'Ivoire envisage la création d'un Cadre National de Certification avec le concept de la VAE intégré à la démarche curriculaire selon l'APC. Mais d'ores et déjà, un Cadre de Certification est en constitution au niveau de l'ETFP, en lien avec les Branches Professionnelles. Les programmes de formation sont en cours de rénovation ou d'élaboration selon la démarche APC, de même que les Référentiels de certification qui restent à être validés. Ces initiatives devraient permettre de reconnaître tous les types de formations reçues et d'activer facilement les interconnexions entre les différents sous-secteurs de l'éducation/formation. Elles devraient également permettre de rendre accessibles les diverses voies de formation professionnelle notamment au moyen de la VAE

Conclusion

Globalement, le système d'éducation/formation ivoirien assure faiblement le continuum éducation/formation. En effet, le taux net de scolarisation n'a pas encore atteint les 100% projetés par les autorités ivoiriennes. Le taux de rétention au primaire et au secondaire demeure également faible et le taux d'analphabétisme est de 56,1% (données INS). De plus, les initiatives en faveur des déscolarisés restent encore embryonnaires (formations non-formelles et informelles) et peu coordonnées pour en tirer des avantages déterminants à l'échelle nationale. Néanmoins, des initiatives et projets de réformes en cours devraient permettre d'améliorer le continuum à condition qu'elles soient soutenues par des textes législatifs et réglementaires appropriés.